ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEUDELANGE

AVIS
APPEL À CANDIDATURES

La Commune de Leudelange se propose d'engager un(e)

Agent(e) administratif(ve) (m/f/x)

à plein temps et à durée indéterminée, soit sous le statut du fonctionnaire communal, de l'employé communal ou du salarié à tâche intellectuelle, groupe de traitement B1 ou A2, sous-groupe administratif

pour les besoins de son Service financier

Conditions d'admissibilité :

- être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne tel que déterminé par la loi du 18 décembre 2009 modifiant entre autres l'article 2 de la modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- être en possession
 - soit d'un diplôme de fin d'études secondaires classiques ou générales, ou d'un diplôme reconnu équivalent, de préférence dans une section à orientation économique, administrative ou de gestion ;
 - soit d'un diplôme d'études supérieures de niveau Bachelor (BAC+3) dans le domaine de l'économie, de la gestion, de la comptabilité, de la finance, de la fiscalité ou dans tout autre domaine directement lié aux missions financières et comptables du poste, ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent par par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
- pouvoir justifier d'une inscription de son diplôme au registre des titres tel que prévu par la loi modifiée du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Les intéressés sont invités à adresser leur candidature au

Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Leudelange
5, Place des Martyrs
L-3361 Leudelange

pour le 4 décembre 2026 au plus tard accompagnée des pièces suivantes :

- lettre de motivation ;
- notice biographique (CV) avec photo récente ;
- extrait du casier judiciaire datant de moins de deux mois (bulletin n°3) ;
- copie de l'acte de naissance ;
- copie de la carte d'identité ;
- copie de la carte d'identification de la Sécurité sociale (matricule social) ;
- copies conformes des diplômes et certificats d'études ou de formations requis ;
- un certificat de réussite à l'examen d'admissibilité dans la carrière B1, établi par le Ministre des Affaires intérieures, incluant le relevé des notes de l'examen d'admissibilité ;
- certificat d'affiliation reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale (demande en ligne du certificat d'affiliation via le site : www. ccss.lu/certificats)

L'aide-mémoire renseignant sur les missions est à la disposition des intéressés sur le site internet de la Commune : www.leudelange.lu.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Leudelange, le 04.11.2026

Le Collège des Bourgmestre et Echevins
Lou Linster, bourgmestre
Vanessa Baldassarri, échevine
Patrick Calmus, échevin